

DIEU

PATRIE

FAMILLE

GAZETTE

DES

CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II. Vol. 8— No 4

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

2 décembre 1948

La liberté (II)

Nous recevons d'un de nos lecteurs en terre américaine, la lettre qui suit, et qui peut bien servir de suite à l'article que nous écrivions le 18 novembre, sur le livre de Kravchenko; "J'ai choisi la liberté".

Le lecteur voudra bien passer au compte de l'amitié que peut ressentir un religieux originaire du district pour un de ses "pays", les quelques notes trop élogieuses qu'il lance dans la direction du directeur de ce journal. Pour ne pas déformer la pensée de notre lecteur, nous donnons sa lettre, en entier, ne retenant que les noms de famille, notre correspondant ne semblant pas sous l'impression que nous pourrions publier sa correspondance.

Elle touche un point assez névralgique chez nous, et un point sur lequel le soussigné lui-même s'avoue plutôt coupable: la manie que trop d'entre nous avons de critiquer ce que nous voyons de peu parfait, en négligeant de mettre en valeur cette immense liberté que nous avons tout de même de critiquer, de soupeser les hommes et les événements, et de les juger comme ça, tout d'un coup!

Il a touché un point assez vrai, aussi, lorsqu'il dit qu'à force de nous croire malheureux, nous en venons souvent à désirer la lune comme milieu où il ferait bon vivre, et à admettre les théories les plus baroques pour nous sauver; tandis qu'il serait si simple de nous servir des moyens à notre portée!...Oui, tout simplement. Au lieu d'ouvrir la bouche, ouvrir les mains, et...travailler!

Nous nous permettrons peut-être de faire certaines distinctions sur quelques points de son septième paragraphe; mais nous sommes plutôt sous l'impression que ni lui, ni moi, avons ce qu'il faut en mains pour juger équitablement.

Sur un point connexe, savoir ce qui se passe dans une communauté de Frères Maristes, aux Etats-Unis, sur laquelle un journal franco-américain, "Le Travailleur" de Worcester, a porté des accusations sévères, (et fort abondantes), nous avouons ne pas avoir en mains ce qu'il faut pour porter jugement; voilà pourquoi nous sommes restés toujours coi sur ce propos. Mais c'est bien inquiétant, tout de même qu'on ait des raisons plutôt acceptables d'écrire ainsi, et d'être approuvé par tant d'hommes de qualité, du pays même!.. N'est-ce pas?

En ces choses graves... et lointaines, nous préférons nous en tenir au jugement de l'histoire...et sur ce point, nous sommes d'accord avec notre correspondant.

L. G. F.

Aime soit partout le Sacré-Coeur!

N.Y., le 27 nov. 1948.

Monsieur Louis de Gonzague Fortin
Directeur de la Gazette des Campagnes
Sainte Anne de la Pocatière.

Cher Monsieur Fortin,

C'est le plus vieux des gars d'X..... de S X..... qui vient vous exprimer sa satisfaction pour la magnifique propagande que vous venez de faire au livre de Kravchenko, dans votre "Gazette" du dix-huit novembre.

Voilà une belle forme d'apostolat: Aristote et St. Thomas dans "les Politiques" (Liv. VIII, ch. 1.) demandent que l'on enseigne au peuple la nature et les avantages des institutions sous lesquelles il vit, afin que tous puissent les apprécier à leur juste valeur et sachent en tirer le meilleur parti)

L'on entend trop souvent déblatérer sur nos institutions démocratiques si chèrement acquises et cela dans une province, un pays où, de pair avec les Etats-Unis. l'on jouit de la plus grande liberté qui ait jamais existé dans l'histoire du monde.

Sous prétexte d'un saint zèle contre les abus qui se commettent en régime démocratique, -et

Deuxième épisode d'une fondation...

Le 19 novembre, il y eut réunion d'Anciens de Laval, à l'Ecole d'Agriculture. C'était un peu pour reprendre une séance en plein air dont nous avions donné le nostalgique compte-rendu, dans notre numéro du 3 septembre dernier.

M. Pierre Roger, avocat, et M. Guy Nadeau, représentaient le comité central provisoire l'Association des Anciens de Laval. M. Roger exposa les buts de l'Association, sa formation par des Anciens de l'Université, et l'autonomie de ce mouvement encouragé par l'Alma Mater, mais indépendant d'elle. Ce qui n'empêche pas Laval d'ou-

Dieu sait s'il y en a, - l'on rejette sur le système, sur les institutions elles-mêmes, la responsabilité de ces abus. L'on oublie qu'en démocratie, les maux que nous déplorons ne sont pas plus nombreux que ceux que notre apathie tolère et qu'il n'y a pas de déficience à laquelle nous ne puissions apporter remède en nous servant intelligemment de la grande liberté de revendication et de presse qui est la nôtre.

Pour n'avoir pas assez insisté sur les avantages de notre système, pour n'en avoir jamais entendu parler dans nos écoles, -c'est mon cas-, nous avons à déplorer aujourd'hui, et cela jusque dans des milieux aussi conservatistes et catholiques que notre Province de Québec, que dans notre région du bas du fleuve, des gens qui sont mûrs pour le communisme ou n'importe lequel autre système fabuleux: on ne leur a montré, ou ils ne se sont habitués, à ne voir dans la démocratie que les côtés noirs.

Continuer votre apostolat de la pensée, cher Mr. le Directeur, vous êtes dans la bonne voie. Il y a deux façons de faire de l'apostolat, de travailler au bien des siens: l'une négative, en dénonçant le mal, en le fustigeant, en détruisant les mauvaises herbes; l'autre positive, constructive et de première importance, en promouvant au bien, en encourageant, en semant la bonne doctrine, en mettant en épingle notre acquis pour nous inciter à réaliser de nouveaux gains. Vos préférences vont à la dernière méthodes; aussi votre petit hebdomadaire est-il la chandelle qui éclaire et non l'éteignoir qui décourage et jette les esprits dans l'indécision et l'obscurité.

Je reçois ici, question de me tenir en contact avec les miens, quelque journaux ou feuilles françaises du Canada. A tout bout de champ, il y a une polémique en cours: l'on s'accuse réciproquement, l'on se traite de lâcheurs; des ordres aussi méritante que les Jésuites et les Oblats son: jugés et condamnés à la lumière de je ne sais plus quels principes. L'impression ici est pénible. Alors comme votre petite feuille me repose avec son sain optimisme, ses entrefilets d'histoire régionale etc.

Pour terminer, une petite anecdote authentique que je lisais dernièrement dans le "Priest" et qui entre dans l'esprit de votre article sur la liberté.

Dernièrement le Père Laberge, assumptionniste, le seul prêtre catholique admis à Moscou pour le service des catholiques du Corps Diplomatique, se trouvait dans un train. Trois jeunes communistes l'apostrophent: "Croyez-vous à l'infailibilité du Pape?" — "Evidemment, de répondre le Père". Alors, des éclats de rire et des embryons de démonstration pour prouver au Père qu'aucun homme est infailible. Le rire, une fois calmé, le Père leur dit: "Je vais vous poser à mon tour une question. Prenez bien votre temps avant d'y répondre parce qu'elle est sérieuse en elle-même et en ses conséquences pour vous: "Croyez-vous que Staline est infailible?". Il paraît que la conversation a fini là.

Peut-être pourriez vous servir ça à vos lecteurs? Amicalement vôtre in Corde Jesu.

X..... m.s.c.

vrir largement son coeur et sa bourse à l'Association. Pour montrer que l'Université est une chose et que l'Association des Anciens en est une autre, Mgr Vandry, le Recteur, a signé sa carte, comme tout ancien, nous a-t-on dit.

M. Guy Nadeau explique ensuite le fonctionnement de l'organisme provisoire de fondation, indique comment on a travaillé pour rejoindre le plus possible d'Anciens, les difficultés de dresser un catalogue pratique; et il en vint aux règlements qui doivent guider les divers comités régionaux et régir les élections d'un exécutif vraiment élu par...le peuple!

Tout naturellement, comme des bons Canayens, dès qu'ils entendirent parler de comités et d'élections, les assistants se sentirent inspirés et se montrèrent dignes de leurs pères!...A certain moment, cinq ou six tentaient de se faire entendre à la fois; mais ce n'est qu'un détail!... La vérité a fini par se frayer un chemin à travers toute cette éloquence. C'est bien puissant, la vérité!

Il le fallait bien, puisque les inconnues de ce soir-là auraient laissé Pascal, Euclide et même Henri Poincaré dans les choux. Voyons ça un peu.

Premièrement, le groupement de Ste-Anne appartenait-il au comité de Montmagny? On le croyait, fin d'août, lorsque de si aimables visiteurs vinrent de la très sympathique ville voisine. Mais on connaît le sort de la réunion où rien du tout n'a été fondé, malgré le zèle des dix justes enrégés qui étaient présents ce soir-là, et qui étaient prêts à n'importe quoi!...

On nous apprit, le 19 novembre seulement, que nous n'aurions pas pu nous unir à nos frères de Montmagny. Nous n'appartenions pas à leur comité. C'est probablement en constatant la perte énorme qu'ils faisaient que les Anciens de Montmagny se rallièrent au groupement de Lévis.

Mais pour le temps que nous fûmes en relations d'Anciens avec eux, il n'y a pas à dire, nos confrères furent à la hauteur.

Deuxièmement, si nous ne faisons pas partie de Montmagny, nous devons faire partie de quelque chose, quelque part. Personne n'en a jamais rien su à venir au 19 novembre, pas même le confrère de Ste-Anne qui a été versé dans le comité -mère- provisoire de Rivière-du-Loup!...

Voilà donc en quelles circonstances tragiques messieurs Roger et Nadeau nous trouvèrent-ils, ce soir-là orphelins d'un père (qui nous avait recherchés en vain) et d'une mère (qui nous avait oubliés). Nous étions incaptes à faire partie du comité de Montmagny qui en est disparu de douleur, et nous étions pas capables de faire partie de celui de Rivière-du-Loup, pour la raison donnée. Il y eut bien quelques pleurs versés sur notre cruelle infortune; mais les coeurs les plus trempés eurent vite fait de se remettre à battre sur le bon sens, et de se montrer pas mal vigoureux! Tout cela s'est terminé, comme dans le meilleur conte, par un ralliement intégral à l'idée de l'Association de Laval, de par la grâce et l'amabilité des visiteurs.

Mais tout de même, vous parlez d'une famille de 175 membres qui n'a pas encore un toit régional où elle peut aller passer les premiers froids de l'hiver, avant la grande chaleur des élections générales prochaines!

Le chroniqueur se demande, par exemple, qui a bien pu faire semblant d'ignorer qu'il y avait déjà quelque chose à Ste-Anne. Par exemple, un Collège classique qui, à chaque examen du baccalauréat en juin —il faut bien mettre des précisions, entre gens qui ne se connaissent pas— environ quarante B. A. sortent, bon an mal an, de l'institution! Par exemple, 2) — une Faculté d'Agriculture qui décerne chaque année, une bonne dizaine, (et parfois plus) de diplômés de B.S.A. Par exemple, 3) — une Ecole de Pêcheries qui donne une moyenne de quatre ou cinq B.Sc. Pêcheries. Par exemple 4) — tout le personnel du Collège classique (voir annuaire); 5) — tout le personnel

(Suite à la page 8)

Les terres de la GRANDE-ANSE et du PORT-JOLY.

par Léon ROY

(Suite)

TERRE (No 8) de NOËL PELLETIER (1654-1712, de 5 x 42 ARPENTS

Lots cadastraux actuels Nos 40 à 49

Peu après le 8 mai 1676 (gr. Becquet), sinon plus tôt, Noël Pelletier (1654-1712), fils aîné de Jean Pelletier (1627-98) et d'Anne Langlois (1637-1704), pour lors de l'île aux Oyes, occupait une terre à la Grande-Anse. Marie-Madeleine Mignaux (1654-post 1718), sa femme, avait assurément rejoint son mari au cours de cette même année, car leur premier enfant, Noël, né le 20 décembre 1676, fut baptisé à la Grande-Anse, par l'abbé Morel, le 14 janvier 1677 (37). Du fait de l'arrivée de l'épouse sur les lieux en 1676, on peut supposer que le mari y était rendu depuis quelque temps déjà. Nous croyons qu'il avait du commencer le défrichement et bâtir sa première cabane dès 1675, c'est-à-dire en même temps que Nicolas Lebel (1633-78), Jean Grondin (1646-1714) et Guillaume Lizot (1644-1706), ses beaux-frères, et Nicolas Huot-dit-Saint-Laurent (1629-93), dont la femme et les enfants ne devaient cependant le rejoindre qu'en 1680. Jacques Miville-dit-Deschênes, qui était là depuis 1673-74, devait les quitter dès 1677 pour se fixer à la Rivière-Ouelle.

Ce n'est qu'une huitaine d'années après avoir pris possession de sa terre que fut signé, le 21 avril 1684 (gr. Rageot), l'acte de concession, par Françoise-Madeleine Ruelle d'Auteuil, conseiller du roi et procureur général au Conseil souverain, au nom et comme ayant épousé dame Marie Anne Juchereau, ci devant veuve de feu François Pelletier sieur de la Combe Pocatière, à Noël Pelletier, habitant de la Pocatière, d'une terre de 5 x 42 arpents, joignant vers le nord-est aux terres non concédées (mais à Jean Pelletier, son frère, à partir de 1686), et vers le sud-est, à Charles Aubert de la Chenaye, comme étant aux droits de Nicolas Huot St-Laurent.

Voici ce que donne le recensement de 1681 sur cette famille: Noël Pelletier, 27 ans; Madeleine Mignault, sa femme, 27 ans; Noël, Charles et Guillaume Pelletier, 5 2 et 1 an; et Grégoire (Ouellet), domestique, 11 ans, neveu des époux Pelletier fils de René Ouellet et de feu Anne Rivet.

Le procès verbal d'arpentage de LeRouge, en 1692, situe entre les terres de Jean Pelletier, au nord-est, et de M. Chares Aubert de la Chenaye, au sud-ouest, la terre de Noël Pelletier, de cinq arpents. où, écrit-il, j'ay tiré les lignes des deux costés et sur chacune ligne, j'ay planté deux bornes de pierre.

La carte de Catalogne, de 1709, situe bien la terre de Noël Pelletier, à la Grande-Anse, entre celles de Jean Pelletier (1663-1739), au nord-est et de M (Pierre Aubert) de Gaspé (1676-1731), au sud-ouest, qui avait succédé à Charles Aubert de la Chenaye (1630-1702), son père, comme propriétaire de cette dernière terre.

Noël Pelletier décéda à la Grande-Anse, à l'âge de 58 ans, et fut inhumé à la Rivière-Ouelle, le 1er septembre 1712.

Jean-François Pelletier (1684-1743), son fils, avait épousé, en premier mariage, à la Rivière-Ouelle, le 21 avril 1710 (Contrat de mariage, gr. Jeanneau, 20 janvier 1710), Marie-Madeleine de Lavoye (1691-1721), fille de Jean de Lavoye et de Marie-Madeleine Boucher. En 1714, avant le 16 février, en présence de Me Abel Michon, notaire, Marie-Madeleine Mignau, Vve (de Noël) Pelletier, faisait donation probablement de moitié de la terre en question à Jean-François Pelletier, son fils, et, le 10 janvier 1715 (gr. Janneau), elle lui cédait à bail apparemment l'autre moitié de cette dite terre. C'est du moins ce qui ressort du procès verbal d'arpentage, daté du 16 février 1714 de Bernard-Hilaire de la Rivière, alors que Jean-François Pelletier paraît occuper toute cette terre. Le 15 janvier 1717, le notaire Etienne Janneau recevait le testament de Madeleine Mignau, veuve de feu Noël Pelletier, qui disposait, sans doute, de ce qui lui restait de biens, en faveur de ses enfants. Ceux-ci étaient alors au nombre de trois: 1° Guillaume (1680-1734), établi, en 1713 un peu plus haut à la Pocatière; 2° Jean-François (1684-1743), dont il vient d'être question; et 3° Joseph (1691-1721), fixé aux Aulnaies depuis 1714; sans compter deux petits enfants, venant par représentation de leurs pères décédés en 1713. L'une de ces dernières, Marie-Anne Pelletier (1708-51), fille mineure de feu Noël Pelletier (1676-1713) et de Marie-Anne Thiboutot, remariée à François Sirois-dit-Duplessy, renonça à la succession de ses grands-parents, Noël Pelletier et Madeleine Mignaux, par l'entremise de son tuteur, le 17 mars 1728 (gr. Janneau). L'autre petit fils, Joseph Pelletier (1706-23), l'unique enfant de feu Charles Pelletier (1679-1713) et de Marie-Anne Soucy (1675-1743) devait décéder écolier au Séminaire de Québec, en 1723. Enfin, le 26 juin 1718 (gr. Janneau), Madeleine Mignaux, veuve de Noël Pelletier, consentait un dernier acte de vente à son fils Jean-François. Elle mourut peu après.

Marie-Madeleine de Lavoye, épouse de Jean-François Pelletier, décéda à l'âge de 30 ans, et fut inhumée à Sainte-Anne, le 23 novembre 1721. L'inventaire des biens de Jean-François Pelletier et de feu Marie-Madeleine Lavoye fut fait par le notaire Janneau, le 17 octobre 1722, Jean-François Pelletier avait convolé en second mariage à Sainte-Anne, le 18 février précédent (contrat de mariage, le 14

février 1722, gr. Janneau), avec Madeleine Morin (1692-1760), fille de Robert Morin et de Françoise Mignier. Le dénombrement de 1723 mentionne simplement la terre des héritiers de feu Noël Pelletier, de 5 x 42 arpents, (joignant à Jean Pelletier et aux de Gaspé) avec environ 40 arpents de terre labourable, mais comme il n'y a là qu'une maison, grange et étable, il semblerait que la famille de Jean-François Pelletier était bien la seule sur cette terre.

Voici quelques actes notariés, relevés au greffe d'Etienne Janneau, concernant Jean-François Pelletier et ses enfants: 16 mars 1724, transaction à propos d'un charroy, entre Jean-François Pelletier, Jean-Baptiste Maisonneuve et Eustache Jouinard (Chouinard); 26 avril 1724, Quittance de Jean-François Pelletier à Nicolas Hudon; 4 août 1734, vente de Jean-François Pelletier à Jean-Baptiste Dupéré; 27 avril 1735, acte d'échange entre Jean-François Pelletier et le Sr More, qui signe Louis Moret; 6 janvier 1735, contrat de mariage de Jean-François Pelletier, fils de Jean-François Pelletier et de (feu) Madeleine de Lavoye, avec Marianne Morin, fille de feu Robert Morain et de Françoise Migné; 4 avril 1739, dépôt du contrat de mariage, rédigé par le Sr Quimper, officier de milice, de Jean-Baptiste Levesque et d'Angelique Pelletier (1720-ant 1753), issue du 1er mariage de Jean-François Pelletier avec feu Madeleine de Lavoye; 9 mai 1742, vente de Jean Levesque et Angelique Pelletier, sa femme, à Jean Levesque, fils de Joachim (27).

Jean-François Pelletier, époux de Madeleine Morin, décéda à Sainte-Anne, à l'âge de 70 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le 20 novembre 1743. Sa femme lui survécut seize ans, décéda à la Pocatière, âgée de 63 ans, où elle fut inhumée, le 29 juin 1760.

TERRE No 8a, de JEAN DIONNE-DIT-SANSOUCY (1670-1752), de 2 x 42 ARPENTS:

Lots cadastraux Nos 40, 41e et 41

Après la mort de Madeleine Migneau, veuve de Noël Pelletier (1654-1712), leur terre, originairement de 5 arpents de front, paraît avoir été divisée en deux tranches, celle du nord-est (No 8a) passant à Jean Dionne-dit-Sansoucy (1670-1752), entre 1726 et 1730, et celle du sud-ouest (No 8b et c) restant à Jean-François Pelletier (1684-1743).

Jean Dionne (1670-1752), originaire de la Sainte-Famille, I. O., était alors le seul fils d'Antoine Guyonne-dit-Sansoucy et de Catherine Ivory, de cette même paroisse. Il avait épousé Marie-Charlotte Mignot (1674-1747), au Château-Richer, en 1694, fille de Jean Mignot-dit-Châtillon et de Louise Cloutier. Par suite, il était le beau-frère de Noël Pelletier, de feu Nicolas Lebel et de Jean Grondin, trois des premiers colons de la Pocatière. Par l'Etat civil, on constate que Jean Dionne, Charlotte Mignot et leurs enfants, Marie et Jean (1700-73) (38) partirent de la Sainte-Famille entre 1700 et 1702 alors qu'à cette dernière date ils étaient rendus dans les limites de l'époque de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle. Leurs cinq autres enfants: Augustin (1702-post 1745) Joseph (1703-79, futur notaire, Geneviève, Antoine (1707-ant 1779), futur bailli et arpenteur, et Marie-Anne, tous nés entre 1702 et 1709, furent baptisés à la Rivière-Ouelle pour la plupart. Cette famille était fixée à Kamouraska à la date du 27 octobre 1726 (cf: gr. Janneau). On la trouve à la Pocatière peu après le 20 mars 1728 (cf: gr. Janneau), alors que Jean Guione consentit un acte de vente à son gendre Jean Moreau (1696-1762).

Le 10 avril 1731 (gr. Jeanneau - insinuation à Québec, vol. V, f. 650), Jean Dyonne, habitant de la Grande-Anse, et Marie-Charlotte Mignot, sa femme, firent donation à Augustin Dionne, leur fils, aussi de la Grande-Anse, et à Marie-Angelique Moreau, épouse de ce dernier, de 2 arpents de terre front, sur le fleuve, bornés au nord-est à Jean Pelletier, et au nord-ouest, à Jean-François Pelletier avec meubles, etc.

TERRE Nos 8b et 8c de JEAN-FRANCOIS PELLETIER 1684

E 1762 (36) la terre de feu Jean-Baptiste Pelletier, paraît avoir été divisée en deux et être occupée par deux fils, issus de son second mariage: Mariton (Louis-Marie) et (Jean)-Bernard-

Terre (No 8b) de Mariton (Louis-Marie) Pelletier

Lots cadastraux Nos: 42, 43 et 48.

Tant par le nombre et le sexe de ses enfants, que par le site de sa terre, nous avons identifié avec Louis-Marie Pelletier, né en 1723 ou après et marié avec Marie-Félicité Chrétien, en 1753, ce Mariton Pelletier, que mentionne le recensement de 1762, à Sainte-Anne-du-Sud. Il y a là la maison 1 homme et 1 femme et cinq enfants au dessous de 15 ans, dont 2 fils. On garde un domestique mâle, âgé de plus de 15 ans. Mariton Pelletier a 2 arpents de terre, sur lesquels il a ensemencé 10 (boisseaux) de grains, en 1762. Il nourrit une vache, un cheval et deux cochons (36).

(à suivre)

Du cométique à l'avion

par le R.P. Louis Garnier
C. J. M.

Ad Deum qui leatificat juventutem meam.

Si le prêtre et le servent, chaque matin, devant l'autel, rendent hommage au Seigneur de leur impérissable jeunesse, c'est bien parce qu'une grâce spéciale les garde effectivement dans cet enviable état. On n'en voudrait pour preuve que le livre que le R.P. Louis Garnier, eudiste vient de consacrer aux premières étapes de la colonisation labradorienne du Saint Laurent.

Quarante cinq années de vie de mission sur une terre découverte peut-être avant toutes les autres du continent américain, mais restée, on peut le dire, à peine effleurée jusqu'à l'aube du XXème siècle, voilà ce que nous retrace un ouvrage qui pourra prendre place à côté de l'oeuvre justement célèbre du R.P. Duchaussois, consacré aux glaces polaires, aux ultimes manifestations de la vie humaine près des confins de l'Océan boréal.

Malgré ce que nous en révèle le passage de Jacques Cartier en 1534 les quelques lueurs émanant de la pénombre des siècles passés, comme cet ensemble de rapports du sire du Brouage" lieutenant pour le Roy de la côte de la Bras d'Or, exhumé en 1925 par l'Archiviste de Québec, les deux premiers chapitres du Père Garnier suffisent à nous montrer que jusqu'à la fin du XIXème siècle, en tout cas, il ne s'agit guère, sur cette côte que d'établissements temporaires de pêcheurs, suivis timidement de quelques essais sporadiques d'habitations permanentes. Toute cette histoire est d'avant hier puisque c'est en 1807 que le R.P. Lecourtois, un premier Eudiste ouvre la paroisse de la Malbaie, après avoir depuis dix ans de son poste de Rimouski, commencé ses tournées des "Postes du Roi" le long de la côte labradorienne. Et il faudra attendre 1883, c'est à dire la génération actuelle pour que monsieur Théberge installe à l'Anse aux Dunes la première résidence permanente d'un prêtre sur toute la région qui va de Belle-Isle à la Rivière St Jean. La côte venait d'être érigée en préfecture apostolique avec l'abbé F X Bossé, curé de Gaspésie, comme titulaire. Mais le geste était prématuré, puisque monseigneur Bossé fut obligé de passer sa préfecture au diocèse de Chicoutimi qui l'administra jusqu'en 1903, c'est à dire pendant 11 ans.

Cette date de 1903 est une heure importante pour la côte Nord. Les persécutions religieuses en France ont eu pour résultat de l'ancrer plus avant encore dans sa mission traditionnelle; l'expulsion des congrégations vaudra à la côte Nord l'arrivée sensationnelle de douze Pères Eudistes, tandis que la Côte entière est de nouveau érigée en Préfecture apostolique avec le R P Gustave Blanche, et deux ans plus tard en Vicariat. C'est l'installation définitive: deux pères à Manicouagan, R.P. Louis Garnier et Auguste Brézel; deux à Rivière Pentecôte R P

(Suite à la page 7)



L'école...

Il est pas mal de jeunes gens qui ne vont chercher à l'école que des moyens raffinés de donner cours à leurs instincts, et qui deviennent ensuite des criminels de profession.

Mais combien ne deviennent-ils des criminels que las de tenter la vie, avec un bagage de connaissance honnêtes insuffisantes, sous la dictée de la misère?...

Une partie de ces gens se réhabilitent, après coup. Pourquoi ne créons-nous pas des services sociaux où on les réhabiliterait avant coup? Ça coûterait moins cher que ce que la société risque entre leurs mains, et ça dégarnirait nos prisons, tout en ménageant les taxes du contribuable.

On trouve bien de l'argent pour ceci et cela, pour la guerre, les grandes entreprises d'argent, les grands projets politiques...

Si on mettait tout l'argent que vaut la grande entreprise de fournir à la nation des hommes compétents, aptes à gagner leur propre vie, celle d'une famille, et à enrichir la vie du pays?

Le capital humain ne devrait jamais être ainsi sacrifié!

L. G. F.

Pourquoi le crime, chez-nous?

La semaine dernière, un criminel de Montréal recevait la sentence de la corde, sentence qu'il avait indiquée lui-même lorsqu'il se sentit pris par la police....Deux autres complices attendent leur procès.

A Québec, trois autres Canadiens-français catholiques sont accusés d'un meurtre, eux aussi....

On se rappelle le crime révoltant arrivé dans le comté de Rivière-du-Loup l'an dernier....

Etc. etc...

C'est entendu, il y a eu des malheureux, dans tous les pays, et dans tous les temps, et sous toutes les dénominations religieuses possibles. En certains cas, ces dévoyés ont pourtant été à même de recevoir une éducation solide, excellente. Ils ont choisi le mauvais chemin...

Pauvres gens...

"Le crime ne paie jamais" dit-on aux Etats-Unis où l'on s'y connaît aussi bien que nous...

L. G. F.

La "Gazette des Campagnes" a sept ans.

Pour dire la vérité, la "Gazette des Campagnes" a eu sept ans révolus, il y unmois, soit le 3 novembre dernier. Ce fut tellement sans bruit que même ses parents légitimes ont oublié qu'ils auraient pu souligner cet anniversaire, ce septième!

Sept ans, l'âge de raison...Cela, c'est un peu moins certain!

Lorsque nous jetons un coup d'oeil dans les colonnes des premières années, nous sentons déjà que le monde a marché, et beaucoup; que bien des choses et des gens sont disparus. Notre ambition étant de fixer un peu de l'histoire locale en marche, lorsque nous relisons des lignes déjà vieilles nous avons conscience d'avoir déjà un semblant de passé....

La tâche a été parfois absorbante, mais elle a toujours eu ses bons côtés. Un des plus intéressants, c'est bien l'amitié que nous ont montrée tant de personnes des milieux les plus divers, et c'est bien la bienveillance que tant de lecteurs ont eue de nous suivre pas à pas, depuis si longtemps.

Nous avons déjà écrit que nos listes d'abonnés réguliers constituaient un vrai palmarès; que ce soit mérité, ou non, le fait est là, agréable, encourageant. Merci.

Merci à tous nos collaborateurs, à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre nous ont aidé à poursuivre notre rêve...toujours plus grand, et encore passablement lointain, hélas!....

La direction.

Concours de jardins et d'embellissement.

Le ministère de la Colonisation, par son service de l'Agronomie, avait organisé, cette année encore, des concours de jardins et d'embellissement. Ceux-ci ont porté cette fois sur 29 paroisses de colonisation réparties dans 16 comtés échelonnés sur la rive sud du Saint-Laurent, soit des Cantons de l'Est à Gaspé.

L'hon. M. J.-D. Bégin se plaît à publier que les concours de jardins et d'embellissement sont de plus en plus en faveur chez les femmes de colons et remportent chaque année un succès accru.

949 femmes de défricheurs étaient inscrites au concours de 1948 et 770 d'entre elles y ont participé activement par l'amélioration de leurs potagers et par l'embellissement de leurs demeures et des abords de celles-ci.

Le ministère de la Colonisation aide profitablement les participantes au concours de jardins et d'embellissement.

D'abord, chaque concurrente reçoit gratuitement un sac d'engrais chimique. De plus chaque cercle a à sa disposition une couche-chaude, ce qui facilite la distribution de plants sains et vigoureux. Les engrais ainsi distribués en 1948

A LIRE

dans le numéro de septembre 1948 d'AGRICULTURE, trimestriel et organe officiel de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec:

EN MARGE DU CONGRES DE 1948 — Roland Lespérance; LE PROBLEME DE LA MATIERE ORGANIQUE DANS LES SOLS DU QUEBEC — Bruno Landry; L'EGOUTTEMENT DU SOL — Ulric Jean; LE CONTROLE DE L'EROSION — Auguste Scott; PROBLEMES AGRICOLES ET REALISATIONS AGRONOMIQUES — Georges Gauthier; DISCOURS DU REPRESENTANT DE MONSEIGNEUR DOUVILLE AU BANQUET DE CLOTURE DU CONGRES — Abbé Téléphore Dubuc; ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU CANTON DE GRANBY — Omer Deslauriers; NOTES DU SECRETAIRE GENERAL; REMERCIEMENTS, VOEUX ET RESOLUTIONS DU CONGRES — René Monette; TRAVAUX D'AMELIORATION ET DE DRAINAGE DES TERRES AVEC LES TRACTEURS DEBLAYEURS — Pierre-Emile Roy; ECOLOGIE DES PRINCIPAUX TYPES DE PATURAGES DES ENVIRONS DE GRANBY — Alain Gille et Pierre Dansereau.

LES AGRONOMES — VOYAGE DE LIAISON RURALE D'UN GROUPE DU QUEBEC DANS LES CENTRES FRANCAIS DE L'OUEST CANADIEN — DEUX MEMBRES DE LA CORPORATION, NOUVEAUX MAITRES EN GENIE RURAL — PERIODIQUES ETRANGERS D'EXPRESSION FRANCAISE — NOUVEAUX MEMBRES DE LA CORPORATION DES AGRONOMES.

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.

Rue Peiré — Téléphone: 83

Sainte-ANNE-de-la-POCATION

avaient une valeur de \$1,825.18, tandis que l'aménagement de couches-chaudes avait nécessité des déboursés de \$420 de la part du ministère.

A ces distributions gratuites le ministère de l'hon. M. J.-D. Bégin ajouta une collection de graines potagères variées. Dans ce cas le déboursé fut de \$949 car la collection coûte \$1 et chaque concurrente en reçut une.

Le ministère fait bénéficier les participantes au concours d'autres avantages encore, notamment de la distribution de framboisiers. La distribution fut de 8,650 plants pour le concours de 1948.

Mentionnons enfin que le ministère de la Colonisation, par l'entremise du service dirigé par M. Jean Parrot, toujours, accorde des prix aux concurrentes les plus méritantes. Ces prix ont totalisé \$1,875 cette année.

Les concours de jardins et d'embellissement constituent naturellement un motif d'émulation dans les paroisses de colonisation. Mais ils sont surtout appréciés parce qu'ils fournissent un excellent moyen de rendre moins dispendieuse l'alimentation de la famille de colon. Ils permettent de plus de produire des légumes de meilleure qualité et d'améliorer les méthodes de conservation de ces produits. Quant à ce qui est du concours d'embellissement proprement dit, il contribue à rendre plus attrayants les abords de la maison. D'ailleurs la culture d'un jardin-potager est déjà une forme d'embellissement. Sans compter que la famille du défricheur obtient grâce à lui une alimentation plus saine et plus variée. Le jardin-potager a encore un autre effet: dans l'idée du service de l'Agronomie il prépare à mieux développer les champs de grain et de foin ainsi que les pâturages.

Pour sa part l'hon. M. Bégin attache beaucoup d'importance à la formule des concours de jardins et d'embellissement. Il estime qu'elle constitue une excellente forme d'éducation et qu'elle contribue dans une mesure appréciable à faire passer plus rapidement le défricheur au stade de cultivateur.

BUREAU DE PUBLICITE

Ministère de la Colonisation,
Québec.

CHASSE & CHASSE AVOCATS

18 rue de la Cour, Rivière-du-Loup.

Messieurs Henri et Georges Chassé, avocats, sont heureux d'annoncer qu'ils tiennent maintenant bureau à St-Pascal tous les mercredis, de 10 hrs a.m. à 5 hrs p.m. et à Ste-Anne-de-la-Pocatière tous les jeudis, de 10 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Donnez un support Spencer.
A l'occasion de Noël.

La santé fait le bonheur

Soulagez toute fatigue en portant un SUPPORT SPENCER de dessein individuel fait d'après les mesures prises avec grandes précautions.

Messieurs et Mesdames

Ce cadeau de Noël apportera beauté, confort, santé et bonheur pendant l'année entière et même de beaucoup plus si vous profitez des réparations et garanties que vous offre toute corsetière diplômée.

Consultez la corsetière de votre district:
Tel: 60 - 3 -

Mme L.-de-G. FORTIN

Kam., P. O.

Chronique Etudiante.

Dimanche, 14 novembre.

Contrairement aux autres dimanches, la journée s'annonce débordante d'activité pour les étudiants.

Immédiatement après le dîner, l'équipe de l'École au ballon-volant visite celle du Collège. Grâce à leur beau jeu d'ensemble, les soit-disant universitaires ont facilement raison de leurs adversaires en trois parties consécutives. Mais par respect pour la semaine antialcoolique qui débute aujourd'hui, les vainqueurs ne se laissent pas "enivrer" par une victoire aussi brillante. D'ailleurs les collégiens ont aussi très bien joué et manifesté dans la défaite un esprit sportif digne de mention.

Puis à 2 heures, forum Lacordaire à la salle de l'amphithéâtre. Sous l'habile direction de M. Roger Paquin, la discussion va bon train sur toutes les questions au programme. Pour animer le débat, deux jeunes étudiants se font les avocats des tempérants. Cependant on ne semble pas comprendre leur stratagème, et un abstinent convaincu leur laisse à savoir assez sèchement que, sur un tel sujet, l'expérience des plus âgés prime les connaissances que peuvent avoir de jeunes débutants!

L'après-midi se termine par "Salut à la chapelle de l'École. D'après le rapport de témoins oculaires, l'assistance y est aussi nombreuse qu'à la messe quotidienne....."

Pour la veillée, les Lacordaires nous ont réservé une soirée récréative des plus intéressantes. Encore une fois, plusieurs étudiants ont généreusement pris une part active dans l'organisation de cette soirée. Entre autres, le maître de cérémonie, M. J.-L. Dionne, a su se maintenir à la hauteur de sa position en présentant les figurants avec la verve et l'esprit qu'on lui connaît. Il y eut musique, chants et des discours, puisqu'il en faut toujours! Enfin, cette soirée fut un succès à tout point de vue. Même certains étudiants, à la faveur de cette réunion, ont eu le bonheur de revoir d'anciennes connaissances.....Ah! les chanceux!

Lundi, 15 novembre.

Ce midi, joute épique au ballon-volant. L'audacieuse équipe de 3ème Agro. osa s'attaquer à celle de 4ème. Mal leur en prit, car cette fois la fortune n'a pas souri aux audacieux, et ils durent encaisser une cuisante défaite. Nous leur souhaitons une meilleure chance pour une autre fois.

Mardi, 16 novembre.

Journée à jamais mémorable qui a suscité chez la gent étudiante un branle-bas inaccoutumée. Pensez-donc, un élève a osé questionner le professeur après les 55 minutes réglementaires du cours! De par la coutume établie en 3ème Agr., l'auteur d'un tel forfait mérite de passer aux douches immédiatement. Mais cette fois, le problème n'est pas aussi simple. C'est que par une négligence coupable du sonneur, la cloche ne s'est pas fait entendre à l'heure convenue.

Aucune clause dans les règlements de "L'association de doucheurs" ne prévenait pareil cas. Alors que faire? Des cerveaux bien pensants ont suggéré la tenue d'un procès en bonne et due forme. Et voilà donc ce qui a amené "l'affaire Laverdière."

A cette fin, on décida sur le champ d'organiser un tribunal qui éclipserait en dignité celui de Nuremberg. Le juge et les membres du jury choisis parmi les étudiants les plus intègres et les plus aptes à remplir cette charge. Il en fut de même pour les policiers qui eurent la difficile tâche de surveiller l'accusé libéré sous cautionnement. En attendant la venue du procès, les avocats tant de la défense que de la poursuite préparèrent fébrilement leurs plaidoyers et cuisinèrent de la belle façon leurs témoins d'occasion. On tenta même, mais vainement, de soudoyer les jurés!

Enfin, 7.30 hrs P.M., moment solennel de l'ouverture de la Cour. dans le local des étudiants. Tous y sont présents, car malheur à ceux qui oseraient briller par leur absence! Après l'assermentation des jurés, l'huissier lit d'une voix forte l'acte d'accusation. Le prisonnier blêmit et chancelle, mais un constable est là pour le soutenir. (Murmures dans l'assistance.) Puis comparution des témoins. Leurs dépositions contradictoires soulèvent des grognements dans la foule et provoquent une violente escarmouche entre les membres du barreau. Un spectateur trop bruyant est rudement expulsé par les policiers. A grand renfort de paroles, les avocats de la défense tentent de prouver l'innocence de leur client en alléguant les faits suivants La cloche n'avait pas sonné, et l'accusé ignorait que le temps alloué au cours était expiré. A leur tour, les avocats de la poursuite, par un formidable requiatoire, s'acharnent à détruire ces deux arguments invoqués par leurs adversaires. Reste aux jurés à se prononcer. Après une déli-

bération de deux minutes, ils reviennent prononcer le verdict tant attendu. Par la bouche de leur président, ils s'accordent unanimement à blâmer sévèrement la négligence du sonneur. Quant à l'accusé, vu son évidente mauvaise foi, il est alors déclaré **COUPABLE!** Sur ce, le juge le condamne à la peine capitale, et la sentence est immédiatement exécutée, aux applaudissements de l'assistance. Sous la poussée de cette foule délirante, les policiers eux-mêmes se font copieusement arroser avec le condamné. Morale: le crime ne paye jamais qu'on se le tienne pour dit!

Mercredi, 17 novembre.

Malgré une pluie torrentielle, le linge est mis à sécher sur la corde.

Jeudi, 18 novembre.

Par une victoire difficilement conquise, les gars de 3ème reprennent ce midi leur revanche au ballon.

Pour éviter l'encombrement du marché de fin d'année, un finissant a décidé de procéder immédiatement à une vente de liquidation de ses biens. Serait-ce pour faire l'acquisition de la "perle précieuse" dont il est question dans l'Evangile? En tout cas, c'est le temps de profiter des magnifiques aubaines offertes, et les intéressés voudront bien communiquer avec son "agent d'affaires", chambre 406.

Ce soir, à la salle de l'amphithéâtre, un film musical très intéressant nous fait oublier la monotonie du "Carnet de Bal". En même temps a lieu le tirage d'une lampe offerte en prix à l'occasion d'une souscription pour le club de Hockey des étudiants. Félicitations à l'heureux gagnant, M. Paul Maurais, et sincères remerciements à la population de Ste-Anne pour son généreux encouragement.

Vendredi, 19 novembre.

Autre joute au ballon, ce midi. Cette fois, c'est le club des "Mécontents" qui en vient aux prises avec l'équipe "tout-étoile" de 3e Agr. Ces derniers ont payé cher leur victoire, car un de leurs meilleurs joueurs s'est blessé grièvement et se voit maintenant dans l'obligation de garder la chambre plutôt que de se promener clopin-clopant sous les regards amusés de ses confrères peu sympathiques à sa douleur.

Samedi, 20 novembre.

Aujourd'hui le beau temps prend congé, lui aussi. Les fervents des sports d'hiver se réjouissent de cette épaisse bordée de neige, mais par contre le concierge ne voit pas cela du même oeil et envisage non sans amertume le surcoût de travail que lui occasionnera le nettoyage du perron.

Irenée Rivard, e.s.a.

P.S.

Mais l'hiver ne choisit pas tout le monde, comme note chanceux portier. Pour plusieurs, en effet, cette morte saison est synonyme de désespoir et d'ennui. Mais la vie est trop courte pour qu'on s'y embête. Vous tous que menace la noire mélancolie, suivez mon conseil: lancez-vous dans la "correspondance". Il y a un tas de jeunes qui se feraient un plaisir d'échanger des lettres avec vous. Envoyez votre nom à un de ces grands quotidiens, Le (censuré) par exemple, et vous verrez le volume de votre courrier prendre des proportions fantastiques. Si vous êtes un jeune homme, ces missives se chiffreront à des centaines.

Vraiment, le service de correspondance de ces grands journaux tient du prodige: même, si par mégarde vous apposez le nom d'un autre au bas de votre réponse; ne vous y troublez pas pour si peu. Tout sera réparé, par je ne sais quelle prodigieuse magie. Et le retour du courrier vous apportera une lettre concordant parfaitement avec la vôtre. Ceci paraît incroyable, mais pourtant c'est la pure vérité: j'en appelle au témoignage d'une expérience vécue.

J. R.

Dimanche, le 21 novembre.

L'hiver a mis sa robe blanche. Hier, à son arrivée à Québec le père Noël aurait dit: Voilà bien longtemps que je n'ai pas vu de neige". De même, ce matin, ceux qui sont allés à la messe paroissiale se disent: "Voilà longtemps que ça n'a pas tant senti la boule à mite". Oh! il y a de quoi. Regardez tous ces beaux manteaux d'hiver remplaçant les toilettes d'automne. A propos, une demoiselle me dit que son manteau était bien caché dans le fond de sa garde robe. Comme cela lui a pris un peu de temps pour l'en sortir, elle s'est trouvée en retard à la messe. "Mais, dit-elle, avec un si beau manteau, c'est moins gênant d'être en retard; au fond, j'étais contente de pouvoir me montrer un peu".

Ce premier dimanche aux décors d'hiver impressionne différemment les élèves de l'École. Les

uns regardent les pierres de l'église, toutes recouvertes de neige, et font des prédictions d'ordre géologique et pédologique, sans toutefois se prononcer entre les milliers et les millions d'années. Un autre, plus pessimiste, est encore sous les effets cuisants de sa récente culbute sur le trottoir enneigé du village. Ce jeune exigeant voudrait avoir des trottoirs grattés, comme en ville.

Ce midi, plus de sport d'été possible. Faisant bon cœur contre mauvaise fortune, les plus entreprenants inaugurent les sports d'hiver à Ste-Anne: histoire de lancer de la neige à des cibles de choix aux couleurs voyantes.

Huit heures! Où les étudiants vont ils donc ce soir? En véritables amateurs... de la science, ils sont heureux d'assister à une conférence au collège. Sous les auspices conjointes de la Corporation des Agronomes et de l'A.C.F.A.S. monsieur Scott présente le conférencier monsieur Raoul Blanchard. Cet éminent géographe nous parle d'Abitibi-Témiscamingue. L'Abitibi n'est pas plus au nord que Matane. Le jour n'y est donc ni plus court, l'atmosphère y est moins humide qu'ici, et partant plus salubre. Le climat, plus favorable qu'on ne le croit, est amélioré par le défrichement. Sous ce climat sec, les rayons du soleil sont mieux absorbés. Il y fait donc assez chaud. Le sol y est très fertile; la végétation est vigoureuse et la maturation rapide. Des territoires riches et immenses s'offrent encore à la colonisation longtemps retardée par le manque de moyens de communication. En 1907, lors de la construction du chemin de fer, il n'y avait aucun colon en Abitibi. On y compte maintenant 90000 habitants dispersés sur une cinquantaine de paroisses. La fécondité de la famille canadienne ne s'y dément pas. Abitibi terre d'avenir!

En remerciant le conférencier, l'abbé F.X. Jean, doyen de notre Faculté, rappelle les services incomparables de la Société de Colonisation, comme dans la fondation de Ste-Anne de Roquemaure.

En revenant à l'École, après la conférence nous trouvons presque toutes les lumières éteintes. Ceux qui ne sont pas venus avec nous en ont profité pour se coucher tôt je suppose.

Lundi, le 22 novembre.

Ce matin, je lis dans mon missel à la fête du jour: "Sainte, Cécile vierge romaine, patronne des musiciens". Alors l'idée me vient d'écouter de la belle musique en son honneur. Je m'empresse de sintoniser C.H.G.B. Mais...! les traditionnels cow-boys sont sur les ondes... Who, mon cheval gris!

A l'oeuvre et à l'épreuve: Fi! du lundi matin, tous et chacun sont pleins d'entrain et de bonne humeur. Les jeunes du cours moyen reprennent leur pratique avec courage. Le jeune X trouve sage de négliger sa chevelure pour la circonstance. Aussi laissera-t-il dans son bureau, et jusqu'à dimanche prochain, les pincettes qui ondulent si bien ses cheveux le dimanche.

Mardi, le 23 novembre.

A 2 heures, c'est ce qu'on appelle la discussion académique. Problème posé: Quand devrait commencer la spécialisation en agronomie? Du choc des idées jaillit la lumière dit-on. Faut-il donc les choquer tant de fois, ces idées, pour obtenir satisfaction? La question n'avait-elle pas été déjà discutée? Néanmoins, chacun y va de son avis. Ceux qui savent que les agronomes ne sont pas toujours traités selon leur mérite demeurent sceptiques sur l'opportunité de faire tant de dépenses pour se spécialiser. On se demande même si, avec un peu de technique en photographie, un agronome ne réussirait pas à se faire plus de renom qu'avec sa seule science. A l'occasion, les malins font remarquer que même sans appareil et sans connaissance photographique un étudiant peut avoir une chambre bien garnie de portraits.

Mercredi, le 24 novembre.

Aération capitale: De peur de se faire jouer dans les cheveux, B. et M. se font donner une brosse.

Deux loustics devant un campanille: "Quand va-t-on poser une église neuve après ce clocher?" — "Peut-être le petit poste de l'autre côté de la rue sera aménagé en hôtel de ville auparavant.— Est-ce que ça cloche ou bien est-ce que ça sonne?"

Jeudi, le 25 novembre.

Au cycle sanctoral: "Sainte Catherine vierge et martyre". Sainte Catherine n'est pas la moindre des quatorze saints auxiliaires: Elle est patronne des philosophes, des avocats, des étudiants, etc... J'ai oui dire que les... jeunes... filles, ayant atteint un certain âge (qu'elles tiennent à garder secret) ont une dévotion toute particulière à cette grande saint. Pourquoi? Se croient-elles martyres? Sont-elles philosophes? Prient-elles la patronne de susciter des avocats pour défendre la

(Suite à la page 8)

Petit aperçu sur la puissance du soleil

REPORTER.—Notre dernière causerie, monsieur le Professeur, m'a laissé rêveur. Il y a deux choses que je voudrais préciser avec vous, si possible.

BEAUGE.—Allez-y, mon ami. Questionnez. Si je puis vous répondre...

R.—Eh bien, voici; On nous dit toujours: Le soleil est notre calorifère. C'est la source d'énergie de tout ce qui vit sur la terre. Et tout dépend à la surface du globe de l'incidence du rayonnement sur la région considérée. Est-ce qu'on ne pourrait pas se faire une idée de la puissance de ce rayonnement, évaluée à l'échelle humaine et de la durée possible de sa conservation?

B.—Mais certainement. L'audace de la pensée humaine ne connaît pas de limites. Et il a réussi à savoir que la distance du soleil à la terre est de 93 millions de milles et que le rayon du soleil est de 432000 milles. En partant de ces données, si vous n'avez pas peur des chiffres astronomiques, on peut dégrossir le problème que vous posez.

R.—Allons-y donc...

B.—Imaginez que nous allions faire un tour à un observatoire et que nous mettions notre oeil à un télescope. Vous savez qu'il y a des taches sur le soleil.

R.—Parfaitement. Et n'est-ce pas même dans le voisinage de ces taches que le rayonnement est le plus intense?

B.—C'est exact. Hale a réussi, il n'y a pas bien longtemps à adapter au télescope un appendice que l'on appelle le spectrohélioscope à l'aide duquel on peut analyser dans une certaine mesure les phénomènes qui se passent dans les taches. On sait que ce sont des tourbillons qui ramènent les gaz du centre vers la périphérie où ils s'étaient et s'assombrissent autour d'une masse lumineuse d'hydrogène que l'on appelle les flocculi. Mais ces projections ne sont pas limitées aux taches. Au moment des éclipses on peut même les voir à l'oeil nu. La chromosphère, comme on l'appelle, est formée de gaz raréfiés d'hydrogène et de calcium. Les projections sont simplement plus nombreuses dans le voisinage des taches, qui jouent certainement un rôle dans le rayonnement, car on a pu établir une corrélation entre le maximum du nombre de ces taches et les années chaudes de la surface de la terre.

R.—Est-ce qu'on a idée de la puissance de rayonnement de cette photosphère?

B.—Mais certainement. Il suffit d'exposer aux rayons verticaux du soleil une couche d'eau de un centimètre d'épaisseur dans un bassin soustrait aux influences extérieures pour constater que la température de l'eau ainsi exposée, monte de 1.94 degré centigrade par minute. Comme la calorie est la quantité de chaleur nécessaire pour faire monter la température de un gramme ou un centimètre cube d'eau de un degré, on dira que la constante solaire est de 1.94 calories minute par centimètre d'épaisseur dans un bassin soustrait.

R.—Bien! Mais cela ne nous dit pas quelle est la chaleur rayonnée.

B.—Minute! Rien ne vous empêche maintenant de calculer la surface d'une sphère ayant le soleil pour centre et un rayon égal à la distance de la terre au soleil. Il n'y a pas de raison pour que la terre soit plus privilégiée que les autres points de cette sphère. Le rayonnement solaire se fait dans tout l'espace environnant. La lumière est une émission de corpuscules qui ne sont pas dirigés dans un sens unique comme le fameux rayon de la mort. Il y en a pour tout le monde. Si on calcule la surface de notre petite sphère de 93 millions de milles de rayon en centimètres carrés et que l'on multiplie par 1.94 on constate que le rayonnement solaire à cette distance est de 5459 et 24 zéros en calories minute, ou 903 et 23 zéros par seconde.

R.—Une paille!

B.—Et vous pouvez convertir cela en unités de travail si cela vous est plus révélateur que des calories. Une calorie Kilog vaut 5.6 horsepower. Supprimez 3 zéros, vous aurez des calories kilog. Puis multipliez par 5.6. Vous obtiendrez 506 suivi de 21 zéros comme puissance en chevaux. C'est encore mieux que les chutes du Niagara.

R.—Le soleil est gros, c'est certain, mais ça doit faire encore une jolie puissance au yard carré.

B.—Assez jolie, en effet. Comme le soleil a 432000 milles de rayon, sa surface en yards carrés sera de 73 et 17 zéros. En divisant les deux chiffres l'un par l'autre, on obtient la bagatelle de 70000 horsepower en chiffres ronds, au yard carré.

R.—Comment le soleil ne s'épuise-t-il pas à fournir une pareille somme d'énergie?

B.—Si c'était du charbon qui brûlait, on ne verrait encore la fin. 70000 chevaux font 12500 calories et une livre de charbon en brûlant dégage 3600 calories. La consommation serait donc d'en-

viron quatre livres de charbon par yard. D'autres estiment que la perte dépasserait 250 millions de tonnes minute.

R.—Mazette! Heureusement que le soleil est gros.
B.—D'accord! Mais pas sans limites. On l'a pesé.

R.—Pesé?

B.—Voyons, voyons...Dois-je vous rappeler des noms comme Képler et Newton? Ce n'est pas précisément d'hier. L'un nous a montré que la force d'attraction des astres se mesure par le rapport du cube de leur distance au carré de la durée de révolution du satellite. Et l'autre que le rapport des attractions de deux astres est égal au rapport de leurs masses. Nous connaissons les distances et les durées de rotation. On peut donc avoir la constante du soleil, c'est à dire sa force d'attraction par rapport à la terre, et la constante de la terre, sa force d'attraction par rapport à la lune. Divisez ces deux nombres d'un par l'autre, vous aurez le rapport des masses soleil et terre. 324000. Autrement dit la masse solaire vaut 324000 fois celle de la terre. En tonnes ça va dans les 192 avec 25 zéros. C'est gros, mais ça peut s'user en y mettant le temps.

R.—Tout de même...

B.—Eh oui. Tout de même! Les géologues réclament pour caser leurs périodes. Et la paléontologie pour passer du dinosaure à l'homme. 250 millions de tonnes minute cela fait une consommation de 131 et 12 zéros par an. A ce taux-là, le soleil n'en a pas pour une éternité de temps.

R.—Alors comment expliquer qu'il chauffe toujours autant?

B.—Qu'il chauffe, c'est un fait. Qu'il chauffe autant nous n'en savons rien. Mais nous connaissons la température actuelle du soleil, à la surface.

R.—Pas possible?

B.—Très possible au contraire. C'est Stefan qui nous a donné la solution en étudiant les radiations des corps. Nous avons déjà calculé en chevaux par yard carré notre puissance de rayonnement. C'est 700000. En multipliant par 745 millions, nous la convertissons en ergs seconde. Si nous multiplions encore une fois 1.750.000 qui représente la constante de Stefan, nous obtenons la quatrième puissance de la température, qui est de l'ordre de 10000 degrés Fahrenheit.

R.—Et allez donc!

B.—Oui, mais cela c'est la valeur à la surface. Il y a aussi loin de la surface à l'intérieur que de la coupe aux lèvres. Si on admet, pure hypothèse que le soleil soit en état d'équilibre interne, il faut que le poids de couches supérieures soit supporté par la tension des gaz comprimés à l'intérieur. Cela nous conduit à une densité centrale près de cinquante fois plus forte que celle de l'eau et à une température de l'ordre de 30 à 40 millions de degrés centigrades, mettons 60 millions

de degrés Fahrenheit étant donné l'incertitude de nos supputations.

R.—Et cela se maintient?

B.—Pour expliquer cette puissance, on a d'abord imaginé une pluie de météores à la surface, exactement comme on jette des pelletées de charbon dans un foyer. Mais c'est une hypothèse qui ne payait pas.

R.—Il est certain qu'à 250 millions de tonnes minute, il en fallait des pelletées de charbon.

B.—Vous l'avez dit. Aussi Helmholtz a-t-il proposé une autre solution Contraction du soleil. Il suffirait d'une diminution annuelle du diamètre d'environ 140 pieds pour assurer le service. Malheureusement cela ne sous accordait qu'un nombre restreint de millions d'années. On a beau imaginer un volume initial aussi gros qu'on voudra, la réduction du soleil à sa taille actuelle ne lui accordait pas un passé supérieur à quelque 20 millions d'années. Pas suffisant pour les paléontologistes. Alors on a trouvé mieux.

R.—Quoi donc?

B.—Tout simplement le principe de la bombe atomique. On a été mis sur la piste par la désintégration du radium. Et on a continué. Rupture atomique. Voilà le up to date de la solution. Beaucoup d'énergie et peu de consommation. Ça arrange tout. Rien ne nous empêche de supposer que dans les taches il se passe quelque chose comme le bombardement de Nagasaki en grand. A l'échelle des masses 324000. Vous voyez cela?

R.—Oui, pas mal...

B.—Somme toute, l'homme n'a rien inventé et depuis sa naissance tout son génie consiste à dérober quelques parcelles du feu. Il a commencé avec Prométhée qui avait besoin du feu pour animer sa créature simplement faite d'argile. Zeus n'était pas content. Il l'a attaché au Caucase et il lui a fait manger le foie par un vautour. Mais le foie repoussait. Et un beau jour le nommé Hercule a tué le vautour et délivré Prométhée qui avait pas mal réfléchi sur les propriétés du feu pendant ses années d'internement au camp des supplices. Il a fait des progrès depuis sa libération. Sainte Odile les a vus plus de mille ans à l'avance.

R.—Sainte Odile?

B.—Evidemment: "On verra ses guerriers ailés, dans des attaques incroyables s'élevant jusqu'au firmament pour saisir les étoiles et les jeter sur les villes, d'un bout à l'autre de l'univers, pour allumer des incendies gigantesques." Maintenant que le cauchemar est fini, il faut espérer que Prométhée va tirer du rayonnement du soleil quelque chose d'utile pour les arts de la paix. Ah! S'il voulait s'y employer sérieusement...

Le TEMPS des FETES

APPROCHE!!!




Vous aurez sans doute besoin de CARTES de SOUHAITS

A ceux qui aiment l'originalité dans leur correspondance nous offrons un assortiment de cartes imprimées à votre choix, et à de très bonnes conditions.

Ne TARDEZ pas!!! PLACEZ votre COMMANDE IMMEDIATEMENT aux ATELIERS de

FORTIN & FILS

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE,
Kamouraska, P. Q.

Société Historique de Kamouraska.

Des élections comme on ne sait plus en faire

(Suite)

Comme à St-Denis, le poll de Ste-Anne était, pendant la matinée du deuxième jour, rempli de partisans de Chapais. Celui-ci s'y amena vers 10 heures du matin et parla durement à Charles-Eugène Panet, avocat qui était représentant de Letellier. Un peu plus tard Chapais rentra dans le poll accompagné d'un homme qu'il voulait faire voter, quoiqu'il parut être âgé tout au plus de dix-huit ans. Panet s'objecta et demanda que l'électeur déclarât son âge sous serment. Chapais, se tournant vers la foule de ses partisans, dit:

Cet électeur est refusé quoique, à Rivière-Ouelle, des votes pareils aient été reçus sans exiger de serment. Que reste-t-il à faire?

Sur cette question suggestive, Jean-Charles se retira, et aussitôt la foule se mit à psalmodier sur l'air des "Lampions":

Il votera! Il votera! Il votera! On veut qu'il vote!

L'un des turbulents saisit la rampe qui entourait les officiers du poll, l'arracha d'une main vigoureuse et, s'en faisant une arme, se mit en frais de faire sortir les opposants. Panet fut jeté par une fenêtre haute de huit ou neuf pieds par Joseph Dionne qui ensuite le défendit cependant contre d'autres violences.

La foule fut de ce moment maîtresse du poll et les gens dictaient les noms qui leur passaient par la tête et que le greffier, bien obligé de se soumettre, écrivait docilement. Des centaines de noms furent ainsi inscrits, la plupart des noms d'enfants, en tout cas un seul qui fut le nom d'un électeur ayant qualité pour voter. Tous ces votes étaient inscrits comme des votes pour Chapais, et plusieurs votèrent plusieurs fois de suite sous différents noms: un même vota ainsi un grand nombre de fois, ne cédant la place que lorsqu'il fut à bout de forces. Pendant tout le reste de la journée, le scrutin procéda de cette manière. Un veillard se présenta, si affaibli par l'âge et les infirmités que des personnes durent l'aider pour le faire entrer dans le poll, et il déclara qu'il voulait voter pour Luc Letellier. On ne lui fit point subir, de violence; on se contenta d'inscrire son vote en faveur de Chapais.

Pendant que le scrutin procédait de cette manière, l'officier-rapporteur, Jean-Georges Taché, vint au poll faire admettre Prudent Michaud comme représentant de Letellier. Michaud observa ce qui se passait pendant quelques minutes, puis tenta de faire une objection. Aussitôt éclatèrent des vociférations:

Dehors Michaud! Dehors Michaud!

Le pauvre Michaud fut pris de panique et s'enfuit, poursuivi par les rires gouailleurs de la foule.

A Ixworth, (aujourd'hui les paroisses de St-Onésime et partie de St-Gabriel) vers 11 heures le deuxième jour du scrutin, des partisans de Chapais demandèrent à Adolphe Guy, qui représentait Letellier, de vouloir bien laisser voter les gens sans assermentation et, sur son refus, prirent une attitude si menaçante qu'il manifesta l'intention de se retirer, ce qu'on l'empêcha de faire. Quelques temps après, et en recourant à la ruse, il réussit à sortir, mais il fut promptement capturé et réintégré dans la maison mais non dans la salle de votation. Avec deux autres représentants de Letellier, Charles-Hilaire Têtu et Isaac Caron, on le séquestra dans une autre pièce et il ne fut rendu à la liberté que le soir.

Après s'être ainsi emparé du poll d'Ixworth, la populace se mit à dicter des noms au greffier qui n'avait qu'à les écrire, sur des feuilles volantes après que le cahier de votation fut rempli, et, comme cela n'allait pas assez vite la foule exigea que le sous-officier rapporteur, nommé Philippe Gauvreau, nommât un deuxième greffier.

Des scènes s'étaient passées à Mont-Carmel où Paul-Octave Dupuis remplissait les fonctions de sous-officier rapporteur. Dès 10 heures du matin, le deuxième jour du scrutin, des personnes armées s'emparèrent du poll et demandèrent à Dupuis de laisser voter sans assermentation.

"Je ne puis permettre cela" répondit Dupuis.

"Si vous ne les permettez pas, lui fit-on observer, nous allons mettre à votre place quelqu'un qui inscrira les noms que nous lui dicterons."

Le vote fut ensuite inscrit sous la dictée de la populace jusqu'à la fermeture du poll et c'était invariablement des votes pour Chapais.

Le parti Chapais prétendit qu'en s'emparant ainsi des polls, le deuxième jour, il avait simplement voulu exercer des représailles, ayant été informé que des manoeuvres équivalentes avaient été perpétrées à la Rivière-Ouelle par le parti Letellier. Il paraît que celui-ci avait dit à Félix Têtu, cultivateur de St-Jean Port-Joli, qu'il se proposait

d'amener des gens des autres paroisses pour les faire voter à Rivière-Ouelle en qualité d'usufruitiers.

Le notaire Thaddée Michaud avait reçu de Charles Letellier, frère du candidat, une somme de 12 livres et 10 chelins, pour payer les frais de déplacement des gens de St-Jean qui viendraient à Rivière-Ouelle pour voter. Il en avait induit plusieurs à faire le voyage en les payant, selon son expression, 15 chelins par tête.

A la veille du scrutin, cet excellent tabellion avait exécuté pour Letellier quatre actes de vente en faveur d'une cinquantaine d'habitants par lesquels ces derniers devenaient acquéreurs de part d'usufruit dans certaines pêcheries; ces contrats ayant pour objet de les qualifier comme électeurs. Les prix de vente apparaissaient dans les actes, variaient de cinquante à cent cinquante louis, et la somme était payable dans le délai de huit jours. Aucun argent n'avait toutefois changé de mains en présence du notaire.

Or, une cinquantaine d'habitants étaient effectivement venus de St-Jean, de St-Roch et de l'Islet pour voter à Rivière-Ouelle qui s'étaient prétendus qualifiés comme usufruitiers. Et puisqu'ils avaient fait les frais de se déplacer, plusieurs ne se gênèrent pas pour voter plusieurs fois. Médard Boucher, qui représentait Chapais dans ce poll, demanda qu'ils fussent assermentés, mais le sous-officier rapporteur, qui était Joseph-Magloire Hudon, déclara qu'il ne pouvait administrer le serment parce qu'il n'existait dans la loi aucune formule s'appliquant à ces cas particuliers.

"Vous manquez d'honnêteté et de justice," lança Boucher à Magloire Hudon.

"Ne me parlez pas sur ce ton, répondit le sous-officier rapporteur, ou je vais vous sortir à coups de pied."

Le notaire Michaud affirmait avoir essayé de détourner Luc Letellier de son dessein de faire voter ces prétendus usufruitiers, mais le candidat avait répondu: "C'est une partie de plaisir, n'en dites rien. Ils ont fait la même chose à St-Jean."

Le Comité parlementaire ne vint unanimement à la conclusion que l'élection de Chapais était fondamentalement nulle du fait que, étant maître de poste, il était inéligible. Le Comité renvoya par surcroît devant la Chambre, pour être punis comme celle-ci en déterminerait, les sous-officiers rapporteurs de St-Denis, de Mont-Carmel, d'Ixworth, de Ste-Anne de Rivière-Ouelle.

Ils furent traduits devant la Chambre au mois de mars 1853, et tous exonérés à l'exception de Joseph-Magloire Hudon, de Rivière-Ouelle, qui fut condamné à 24 heures d'emprisonnement.

Un saint chez les papas

Dans l'espace de quelques mois, les Editions du Lévrier se voient dans l'obligation de publier une nouvelle édition, la troisième, de la brochure qui a pour titre: *Un saint chez les papas*, par le R. Père M.-V. Masson, O.P. Ceci indique l'intérêt et la popularité de ce petit livre. Le succès est dû surtout au sujet traité. Il s'agit en effet d'une étude sur le père de la sainte la plus populaire dans le monde entier, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

On n'écrira jamais trop et on ne prêchera jamais trop sur le rôle irremplaçable du père dans l'éducation des enfants. Nous sommes ici en présence d'un cas concret et très réussi, celui de Monsieur Louis-Joseph-Stanislas Martin. Personnage contemporain, connu surtout par sa petite fille, sa conduite est un message aux hommes de notre temps. Et chose remarquable, plus le culte de la petite sainte prend de l'extension, plus aussi on veut connaître celui qui a été le père de "l'enfant chéri du monde".

Tous les peuples sont reconnaissants à Sainte Thérèse des nombreuses faveurs que sa puissance d'intercession nous obtient, mais nous devons être aussi reconnaissants à son père qui a été si unanime artisan de la sainteté de cette sainte si universellement aimée. Dans cette brochure qui veut faire connaître davantage l'action du père dans la formation vertueuse de la fille on ne trouve rien d'abstrait, rien de compliqué. Mais le grand secret de la bonne éducation, qui est le bon exemple, est rappelé en termes convaincants et faciles à saisir par tous les esprits. M. Martin restera pour toujours un père de famille modèle et un éducateur exemplaire à proposer à tous ceux qui ont charge d'âmes.

La vie de M. Martin qui a été si édifiante pour la petite Thérèse et ses soeurs, le sera aussi pour tous ceux qui liront cette brochure. (1) Propager ce petit livre s'est à la fois faire un acte d'apostolat qui peut avoir un grand rendement dans les foyers et c'est aussi accomplir une action qui sera très agréable à la "sèmeuse de roses".

v.—*Un saint chez les papas*, par V.-M. Masson, O. P. Editions du Lévrier Ottawa-Montréal, est en vente dans toutes les bonnes librairies. Prix: \$0.35.

— La Propagation de la Foi —

L'INDE CATHOLIQUE PROGRESSE.—

SCNM.— Dans un message spécial adressé à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi (secteur oriental) Son Excellence Monseigneur Gopu J. Marks, D.D. évêque de Gilba, auxiliaire de Pondicherry, présentait certaines statistiques concernant le travail accompli par les missionnaires tant prêtres, frères que religieuses dans l'Inde catholique. En voici un résumé.

L'Inde est divisée en 58 diocèses, préfectures et missions, groupés en 10 provinces ecclésiastiques. (La différence des dénominations vient du degré suivant lequel l'Eglise y est propagée et affermie.)

Champ de travail immense où il n'y a que 5,000 prêtres, 10,000 religieuses et 1,000 frères se dévouant au salut de 350 millions d'Indiens.

Quand on songe qu'en France, il y a 1 prêtre pour 1,000 habitants et qu'aux Indes, 1 seul pour 70,000. Pourtant en France la foi diminue et dans l'Inde, elle progresse.

En 10 ans, le nombre des chrétiens a augmenté considérablement 50 à 60,000 conversions par an.

Mais ne nous faisons pas d'illusions, ajoute Monseigneur Mark, ce progrès bien que réel et supposant, une somme énorme d'efforts et de sacrifices, est minime car la masse païenne, elle aussi, s'accroît par le fait de la très forte natalité aux Indes. La population s'accroît en effet de 5 millions chaque année.

Le plus grande espérance pour les missionnaires est le clergé indigène, fort déjà de 3,000 sujets. 15 évêques déjà gouvernent des diocèses entièrement à la charge de prêtres indiens.

A Pondicherry, où il y a 100 ans, on comptait 140,000 catholiques, il y en a maintenant 700,000. Ceci illustre le beau travail missionnaire qui a été fait et qui se fait encore à travers toute l'Inde.

Collaborons à cette oeuvre magnifique d'évangélisation en y joignant nos prières pour que "l'Inde sacrée" comme on l'appelle le devienne réellement au sens catholique du mot.

UN GRAND MISSIONNAIRE? LE PERE HUSS? VIENT DE MOURIR EN AFRIQUE DU SUD.

SCNM.— Le Père Bernard Huss C.M.M., missionnaire bien connu de l'Afrique du Sud, est mort, le 5 août dernier, à l'hôpital Sainte Marie de Mariannhill. Membre de la Société des Missions Etrangères de Mariannhill pendant plus de 50 ans, Provicair du Vicariat Apostolique de Umtata depuis de nombreuses années, Recteur des Collèges de Mariannhill et de Marizell, le Père Huss fut aussi le cofondateur de l'Union Catholique, Africaine, dont les magnifiques réalisations ont démontré la vitalité. Dans ses correspondances à l'Agence Fides, le Père Huss laissait transparaître le zèle ardent, qui animait son coeur de missionnaire et sa connaissance, pour ainsi dire divine, des besoins de son temps.

Le Père Huss s'est particulièrement consacré à l'éducation des Bantous, dont il parlait parfaitement la langue. Il travailla à leur donner des écoles, où ils pourraient recevoir une formation intellectuelle supérieure. Son zèle à aller sans cesse de l'avant lui valut parfois des critiques, de la part même de ses amis, qui considéraient comme utopiques certains de ses projets. Le Père Huss laissa dire et répondit en montrant comment ses noirs, devenus licenciés ou docteurs demeuraient fidèles à leur foi et se dévouaient à la tête des organisations d'Action Catholique.

Le Père Huss était également célèbre par ses connaissances agricoles, et ses suggestions ont été souvent écoutées avec le plus grand profit. Sur ce sujet il écrivit de nombreux articles et fit d'innombrables conférences. Il avait, en effet, étudié et médité les Encycliques pontificales et mettait en oeuvre toute son énergie pour les transposer dans le domaine de la réalité, car il savait que la vie morale requiert, pour se développer, un minimum de bien-être matériel. "De meilleures maisons, de meilleurs champs, de meilleurs coeurs", telle était sa devise, qui est devenue celle de l'Union Catholique Africaine. C'est parce qu'il était missionnaire, rien que missionnaire, et qu'il voulait le progrès moral de ceux dont il avait la charge, que le Père Huss s'est intéressé si profondément à leur élévation intellectuelle et matérielle.

Au témoignage de l'un de ses confrères, le Père Huss aimait à répéter "Nous devons vivre et travailler de telle sorte qu'à notre mort nous laissons le monde meilleur que nous ne l'avons trouvé". Ce programme de vie il l'a réalisé, car il a laissé cette Afrique du Sud, où il a tant travaillé, meilleure et plus belle qu'il ne l'avait trouvée, lorsque, à la fin du siècle dernier, il y arrivait jeune missionnaire.

Le coin des Curieux!



Saviez-vous que....

Le Soleil est une étoile, et que sa lumière prend huit minutes à nous parvenir.

La lumière franchit une distance de 186,271 milles exactement à la seconde.

L'étoile la plus rapprochée du système solaire est située à 25 trillions de milles de notre Soleil, et sa lumière prend quatre années et quatre mois à franchir cette distance.

Du soleil à la planète la plus éloignée de notre système, il y a une distance de 3,666 millions de milles, et la lumière du soleil prend cinq heures et demie à franchir cette distance.

La Galaxie d'Andromède l'objet le plus éloigné dans le ciel qui soit visible à l'œil nu, est à une distance de 750,000 années lumières.

Une galaxie est un système d'étoiles, dont les composants sont parfois de dimensions bien supérieures à notre Soleil.

Les télescopes les plus puissants ont révélé la présence d'autres univers à des distances de 500 millions d'années-lumière.

Notre système galactique, ou notre univers, mesure en largeur 80,000 années-lumière, et en épaisseur, environ 10,000.

D'après l'astronome Hubble, l'univers prendrait

de l'expansion à raison de 26,000 milles à la seconde.

Le télescope du Mont Palomar recueillera la lumière d'univers éloignés jusqu'à une distance de 1 milliard d'années-lumière.

Le Mont Palomar, où l'on a construit l'observatoire du même nom, se trouve en Californie, à une distance de cinquante milles de la ville de San Diego, et le miroir du télescope de cet observatoire mesure 200 pouces de diamètre. Le miroir du télescope du Mont Wilson, auparavant le télescope le plus puissant du monde, mesure 100 pouces de diamètre, et il est situé lui aussi en Californie.

Il existe des étoiles de petites dimensions et d'autres de très grandes dimensions. Ainsi, l'étoile que l'on nomme Epsilon du Cocher mesure approximativement 1 milliard 200 millions de milles de rayon, ce qui donnerait pour l'étoile entière un diamètre de 2 milliards 400 millions de milles. C'est une étoile supergéante, si on la compare à notre Soleil qui ne mesure que 864,000 milles de diamètre.

Certaines étoiles sont même plus petites que la Terre. C'est le cas de l'étoile de Van Maanen, corps céleste très contracté, dont un pouce de matière pèserait six tonnes.

La température des étoiles est très élevée, et l'on

croit même que le degré de température au centre de l'étoile Sirius serait de 40,000,000 de degrés Centigrade.

Plus les corps sont massifs, plus ils s'attirent. Plus leur distance est grande, moins cette attraction est forte. C'est là une loi de Newton.

La SOCIÉTÉ ROYALE D'ASTRONOMIE DU CANADA. — Centre de Québec, dispose d'une série de FEUILLETS D'ASTRONOMIE POPULAIRE. Ces feuillets sont distribués sur demande, moyennant une légère contribution de 10 sous l'unité. Ces feuillets sont numérotés de 1 à 50, dont douze d'entre eux ont trait à l'étude du système solaire. D'ici douze mois, 100 feuillets différents seront en circulation. *Adressez toute correspondance au sujet des feuillets à LEON D. DESCARREAU, 275, rue St-Cyrille, Québec.*

Ce feuillet a été préparé et rédigé par LEON D. DESCARREAU, agronome de la Société Royale d'Astronomie du Canada. — Centre de Québec. Révisé et approuvé par PAUL-H. NADEAU, directeur de l'Observatoire.

Faites confiance à la **Machinerie Poitras**
— Industrie fondée depuis 1920 —

Pour toute information, adressez-vous à

Jos. POITRAS & FILS Ltée

Manufacturiers de Machinerie

L'ISLET — STATION

Du cométique à l'avion....

(Suite de la page 2)

Louis Nonorgues et Joseph Laizé; deux aux Sept Îles, R P J.M. Conan et Pierre Brochard; deux à Rivière au Tonnerre, Louis Héry et J. Robin; deux à Magpie, R P Etienne et Joseph Gallix, l'oncle et le neveu; deux à Pointe aux Esquimaux, le futur Hâvre St Pierre, R P Ferdinand Pottier et François Hesry; deux à Natashquan, Isidore Pihan et Arthur Divet. L'année suivante Anticosti devait avoir ses Révérends Pères; Edouard Travers et Joseph Robin, remplacé à Rivière au Tonnerre par François Hesry par suite de l'arrivée de Mgr Blanche à Hâvre St Pierre.

Dès lors c'est la lutte qui commence, une lutte de tous les instants, dont on peut bien dire que les éléments, les rigueurs du climat, les difficultés matérielles de l'installation, les sollicitations des pouvoirs publics en faveur d'une contrée aussi éloignée des centres et perdue pendant de longs mois d'hiver, sont les difficultés à surmonter, car, par contre, du côté des ouailles, si l'on en juge par le récit du R.P. Garnier, il n'a pas beaucoup d'anecdotes discordantes à nous raconter.

"Ton histoire est une épopée"

Certes! Et la page qui a été écrite sur la côte Nord n'est pas des moindres Si les noms que l'on nous cite n'ont pas encore l'auréole du passé qui entoure un Père de Brébeuf ou un Père Marquette, il n'est pas besoin d'une imagination débordante pour se figurer ce que dut être ce début de colonisation,.... même en 1903 lorsque les seuls moyens de communication en hiver étaient la raquette et le "cométique", lorsqu'il n'y avait pas de quais et que les relations par mer étaient plus fréquentes en barques de pêche qu'en goélette avec ou sans moteur, ou en vapeurs. Il convient de se rappeler les dates et que ce n'est qu'en 1920 que la compagnie Clarke, qui a tant fait pour la région, fait circuler ses premiers navires. Ce n'est qu'en 1929

que les relations s'établissent d'une façon suivie avec la côte Sud par les Rimouski, Jean Brillant, Matane. Aujourd'hui encore, cette communication d'une rive à l'autre est-elle vraiment bien comprise? La guerre est venue, il est vrai, paralyser les mouvements du progrès en forçant toutes les énergies et les initiatives à se concentrer sur la besogne urgente qui se posait à tous. Cette tâche va être à reprendre. Le fleuve ne doit pas être une barrière au cœur de la Province, pire qu'une chaîne de montagne, mais au contraire un lien, comme il le fut aux temps lointains de la découverte quand il était la seule route possible. Plus les moyens de communication seront multipliés de Québec à la Rivière Ouelle, de Rivière du Loup à Rimouski, Matane et Gaspé, plus la côte Nord sera unie au reste de la Province, pour le bien commun. Il ne s'agit pas de créer des ports transatlantiques, mais des quais d'accostage et d'encourager les entreprises privées, dont le commerce général et le grand tourisme ne peuvent que bénéficier.

Mais nous sommes à la première aurore d'une prospérité qui ne pourra qu'augmenter à mesure que les richesses minières de la région seront plus connues et l'industrie du bois plus développée. Nous sommes en 1903; des enfants perdus sont éparés tout le long de 650 milles de côtes, aucune route, que des pistes de forêts ne relient ces établissements de quelques maisons les uns n'y a ni cultures ni défrichage, à peine de terre parfois. C'est la côte de condensation, par nature et par nécessité. La mer c'est la seule pourvoyeuse possible, poissons, loups marins. Ces premières familles dispersées sur cette immense étendue sont des familles de pêcheurs.

Pour les rattacher au monde, on leur a envoyé d'autres pêcheurs, des pêcheurs d'hommes cette fois. Et qui sont taillés sur un gabarit à la hauteur de leur tâche. Regardez

donc à la page 147 le portrait du R.P. Gagné si c'est "planté! Et les évêques... Mgr Blanche, Mgr Chiasson, Mgr Leventoux, Mgr Labrie. La tâche était rude, certes. Mais elle a trouvé les hommes qu'il lui fallait. On voudrait les voir tous ces pionniers de la première heure. On a bien le Père Garnier, mais le Père Le Strat, le Père Hesry et les autres? Il y a la page du martyrologe, page 163, une série d'excellentes photographies où l'impression dominante est le calme et la sérénité...

Ces prêtres étaient faits pour assister des gens comme ces premiers colons dont on ne redira jamais assez l'indomptable audace, l'esprit d'initiative et la solidité de la foi. Lisez l'épisode de chasse, la mort tragique de Willie et tenu jour par jour des mourants pendant une agonie d'un mois, de la Noël au 26 janvier.

"C'est Edgar qui vient vous apprendre que la Bonne Sainte Vierge du Ciel est venue chercher mon très cher frère Willie, cette nuit, environ onze heures et demie.: Mon Dieu, je ne sais plus où me mettre la tête, je ne puis pas dormir des nuits, manger une fois par trois jours et je ne peux plus presque couper du bois; j'ai de la misère à lever la hache; tout ce qu'on avait de petits morceaux dans le camp est brûlé. Mon Dieu, mon Dieu, mes chers et bons parents. Peut-être que dans quelques jours, que la Bonne Sainte Vierge aura venu me chercher moi aussi, mais soyez sans crainte, mes chers et bons parents, la bonne Sainte Vierge sera là pour nous conduire, misères pour pas être sauvés. Mes chers et bons parents et amis je vais vous laisser un bonsoir à tous, car je ne vois presque plus et la date qui ne sera pas rentré dans ce petit calepin, la bonne Sainte Anne aura venu me chercher. Je dis mon chapelet. Je pleurs, je soupire et je tremble de froid".

On peut faire de la littérature. Mais ceci c'est la vie...

Une vie qui ne s'attarde pas aux heures terribles comme celles-ci, qui les note cependant parce qu'elles ont le

sont prêtes. Tout le reste c'est le mouvement, c'est la lutte gaiment entreprise, gaiment retracée, la sollicitude constante du pasteur pour ses ouailles, le harcèlement des pouvoirs publics, l'oeuvre colossale accomplie par tous en un demi siècle, dans la misère parfois, dans la solitude, dans l'austérité, mai sans exclusion de la gaieté, voire même de la joie...

Dans l'impérissable jeunesse! Le germe déposé qui fructifie... Moi parti, un autre me remplacera qui creusera le couronnement en quelque sorte

normal du temps d'épreuve passé sur terre, parce que les âmes qui les affronteront y même sillon, fouillera le même sol, à la place que Dieu lui a réservée de toute éternité pour la gloire de son saint nom.

Une oeuvre conçue sous de tels auspices est à jamais marquée et elle mérite d'être chantée par un de ceux qui la vécurent à ses humbles débuts, afin qu'elle serve à l'édification de tous ceux qui ont le même désir, la même jeunesse, la même ardeur et la même foi.

Cdt Lucien Beaugé

CHAMPIONNAT DU BLÉ



Photo Canadien National

M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National (à droite), présente à M. J. A. Northey, président de la Foire d'hiver, le nouveau trophée du Canadien National pour le championnat mondial du blé. Cette présentation a été faite lors de l'inauguration de la grande foire agricole de Toronto. En remettant ce trophée à M. Northey, M. Vaughan a rappelé le rôle vital joué par les producteurs canadiens de blé dans le

programme mondial de rétablissement d'après-guerre.

M. Northey a souligné l'intérêt porté par les producteurs de blé au trophée offert par le Canadien National. Il a déclaré que le nombre des concurrents a doublé cette année et que plusieurs producteurs de blé américains avaient pris part à ce concours. Le gagnant a été Sidney John Allsop, 34 ans, de Red Deer, Alta., qui en était à sa première visite à la foire.

Nouvelles de "chez nous.."

Concert de l'harmonie du collège de Ste-Anne.

L'Harmonie du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière donnait tout récemment un concert au Couvent des Révérendes Soeurs de la Charité. Les religieuses du Couvent de Ste-Anne, les membres du personnel et les élèves ont apprécié hautement ce concert de marque. Après une chaude réception, nos fanfaronnistes firent valoir leur talent dans "Marche Fantaisie", composition de Pierre Dussault et arrangement de Maurice Lebel, tous deux étudiants en Philosophie Junior du collège. Il faut ajouter à la louange des compositions que cette pièce fut rappelée et jouée une seconde fois. Vinrent ensuite "Les Contes d'Hoffam", d'Offenbach, la marche des Compagnons et la marche "Get away" du compositeur anglais J.J. Richards. Pour terminer l'harmonie joua "The Advancer March" de W. H. Kiefer. L'Assistance clama un "O Canada" enthousiaste et messieurs de la Fanfare passèrent à la salle des réceptions où un délicieux goûter les attendait. Mais toutes choses prennent fin ici bas, même les joies les plus charmantes. Et au chant "Ce n'est qu'un au revoir mes Soeurs", nos collègues rentrèrent au bercail.

PAS DE JOURNAL, LA SEMAINE DERNIERE.

Quelques lecteurs nous ont fait la remarque qu'ils n'avaient pas reçu notre journal, la semaine dernière. La raison principale, la première et la dernière, est que la "Gazette des Campagnes" n'a pas paru.

Elle n'a pas paru parce que quatre jours de suite, on ne sait trop pourquoi, il y eut des interruptions de courant, vers quatre heures et demie de l'après-midi. Sans pouvoir électrique, adieu la linotype, la presse à journal, la correction des épreuves, la compositions des articles, et tout et tout...

C'est aussi la partie de la journée, où, dans nos ateliers ruraux, toutes les conditions de travail sont les plus favorables.

Devant l'impossibilité de livrer le journal pendant la semaine dernière, sinon au prix d'un travail de nuit prolongé, nous avons décidé de ne pas publier de numéro.

Deuxième épisode....

(suite de la page 1)

de l'Ecole (voir annuaire); 6) — tout le personnel de la Ferme Expérimentale, 7) — du bureau d'agronomes, 8) — sans compter les autres professionnels de Ste-Anne, (médecine, loi, médecine vétérinaire, etc.)

Le même chroniqueur se demande par quel tour de force le comité provisoire central a pu ignorer un milieu universitaire comme celui de Ste-Anne, (probablement le troisième, après Montréal et Québec), et former deux comités voisins où les électeurs, si considérables qu'ils soient par la qualité, ne constituent tout de même pas plus que la dixième de forces actuellement en vie, à Ste-Anne, à tous les degrés, en tout temps!

Rien ne pouvait prouver que les Anciens de Laval avaient besoin de s'associer, pour...se connaître!.....Enfin!

C'est pourquoi les trente Anciens présents à la réunion mémorable du 19 novembre ont signé leur carte des deux mains, avec un enthousiasme décuplé par l'épreuve, avec une hâte contenue depuis si longtemps. — en particulier par ceux qui étaient déjà prêt, lors de la réunion ratée de fin d'août, à souscrire à l'Aide à Laval et qui n'ont pas attendu jusqu'en novembre pour le faire....

Pas loin de deux cents Anciens et futurs-anciens de Laval attendent toujours avec anxiété de pouvoir se jeter dans les bras accueillants d'un comité-mère régional, qui voudrait bien d'eux, les reconnaît comme ses fils légitimes, et dont ils se sentiraient les rejetons passablement vigoureux..

Deuxième épisode d'un conte de fées...comme on les fait...de nos jours, entre gens instruits.

L. G. F.

Causerie de R. Blanchard sur le plateau abitibien

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

M. Raoul Blanchard, géographe français, était le conférencier d'honneur, dimanche soir dernier au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. La soirée était sous les auspices de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences et la corporation des agronomes, filiale de la Pocatière.

La salle des promotions du collège était remplie par les agronomes de Ste-Anne et de la région; les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de l'Ecole Supérieure des Pêcheries, les élèves du collège et leurs professeurs.

M. Auguste Scott, agronome et président de la filiale de Ste-Anne, fit les présentations d'usage et donna quelques notes biographiques de l'éminent conférencier. M. Raoul Blanchard est le directeur fondateur de l'institut de géographie alpine et jusqu'à une date récente, il était le Doyen de la faculté des Lettres de Grenoble. Il est commandeur de la Légion d'Honneur. Il est actuellement professeur à l'Institut de Géographie de l'Université de Montréal. Ce géographe réputé est aussi bien connu pour ses nombreux travaux qui ont trait tant à l'Europe qu'à l'Amérique. Ainsi il est à parfaire une oeuvre considérable sur les Alpes. Neuf volumes sont déjà parus sur le supet. Depuis une vingtaine d'années, il a fait de nombreuses études qui font autorité, sur la province de Québec. Plusieurs travaux de grande valeur, sur l'est et le centre du Canada français, ont déjà été publiés; pour ce qui concerne l'ouest de la province, le gros du travail est fait, et un volume est en voie de publication.

C'est de ses observations récentes sur l'Abitibi et le Témiscamingue que M. Blanchard fit part à ses auditeurs dans sa conférence intitulée: "Le plateau abitibien". Pourquoi l'Abitibi et le Témiscamingue ont-ils été colonisés si tard? Les premiers colons apparurent au Témiscamingue vers 1880 et en Abitibi vers 1910-12. C'est en examinant les diverses causes possible de ce retard; sol, climat, moyens de communication, qu'il trouve la réponse à cette question. A l'époque glaciaire, le sol, l'arrière-garde des glaces fondantes en retraite vers la Baie d'Hudson, constituèrent un barrage aux eaux accumulées par la fonte des glaciers; elles donnèrent ainsi naissance à un grand lac connu sous le nom de Barlow-Ojibway. Ce lac couvrait une bonne partie du nord de l'Ontario et du Québec. Dans cette eau froide et tranquille il se fit une sédimentation fine et abondante; ce qui explique ces dépôts d'argile jusqu'à vingt-cinq pieds. Ce sol est très riche à condition d'être bien travaillé au début. Ce ne fut pas la pauvreté du sol qui a retardé la mise en valeur de ces terres.

Pour réfuter cette conception légendaire du climat nordique de ces territoires, que l'on a dans certains milieux, M. Blanchard apporte les précisions suivantes: cette partie du Témiscamingue est située sur la latitude 47° 50', c'est à dire la même que celle du comté de Kamouraska. Pour ce qui est de l'Abitibi, l'établissement le plus au nord se trouve à 48° 75', soit à même latitude que Matane. En plus, d'après ses études des tables météorologiques de la région, l'auteur remarque que le climat quoique rude est plutôt un climat de l'ouest, de l'intérieur des terres.

L'éloignement de ces régions (200 milles) ainsi que la difficulté des communications seraient responsables du retard à la mise en valeur de ces terres. M. Blanchard fait ensuite l'étude des divers plans gouvernementaux de colonisation qui ont été employés. Il souligne que la croissance du Témiscamingue proprement dit est terminée; tandis qu'en Abitibi, il y a encore possibilité d'établissement de plusieurs nouvelles paroisses.

M. l'abbé François-Xavier Jean, doyen de la faculté d'agriculture et président de la Fédération des sociétés de colonisation du diocèse de Québec, remercia le conférencier. Il souligna en même temps le magnifique travail de la Société de colonisation, qui sans aide des gouvernements, a réussi à fonder en Abitibi, depuis 1933 dix nouvelles paroisses.

Chronique étudiante

(Suite de la page 4)

cause de la revanche des berceaux? Ou encore, prient-elles pour... le succès... scolaire des étudiants? Je n'en sais rien. il s'agirait de leur demander.

Le soir au collège. Les Compagnons jouent "La ménagerie de verre". Interprétation parfaite, pièce d'une psychologie et d'un réalisme captivants.

Vendredi, le 26 novembre.

La vie contemporaine nous impose du surmenage. Après les périodes de labeur prolongé, d'activité intense, il faut, sous peine d'abrèger nos jours, prendre quelques instants de repos, et laisser notre organisme se détendre. "Relax" disent les Américains. Cette vérité, prouvée par un professeur, a été encore une fois oubliée par un de nos confrères. Pour lui rafraîchir la mémoire, le remède prévu d'avance était la douche. C'était doublement justice, car il avait été l'avocat intransigeant d'une telle sanction la semaine dernière. Mais comme l'humiliation que l'on se choisit soi-même, paraît plus douce qu'une peine Bénéigne imposée par autrui, le coupable s'est puni lui-même d'une autre façon encore plus drôle: pris de panique, il se déchausse vite, et, pieds nus, sautille, gesticule, caracole comme un saltimbanque. Décidément, c'eût été moins de trouble de recevoir quelques gouttes d'eau sur la tête que de courir ainsi pour se salir les pieds.

Samedi, le 27 novembre.

Pensée pour les jeunes: Il y a vingt-six jours nous étions chez-nous. Dans vingt-six jours, nous y serons encore. Ça a l'air de rien, mais c'est ça.

L'ENTR'AIDE

Coopérative de Consommation -- Ste-Anne de la Pocatière. Tél.: 68

SPECIALS DE LA SEMAINE

Epicerie

Fromage Brookfield	.89
Boîte de 2 livres.	
Garniture de tartes	.43
différentes essences — 16 on.	
Blé soufflé - 8 pintes	.25
avec cadeau en pyrex.	
Jell-O assortis	.09
Savon concentré	.35
Super Suds — gros.	

Boucherie

Epaule de boeuf	.40
desossée et roulée.	
Rôti dans le filet	.65
desossé et roulé.	
Fesse de veau complète	.46
Jambon cuit	.85
Fesse de lard complète	.45
Côtelettes de boeuf,	.48
lard ou veau	

Beau choix de fruits et légumes frais
à des prix attrayants.

A l'Entr'aide, il y a quelque chose de mieux. Qu'on se le dise!

Maison à vendre

A STE-ANNE.
2 logements - 1 de libre.
CHAUFFAGE CENTRALE
S'adresser tel: 138 — P. C. 176